

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Le statut des écrivaines et des écrivains pour la jeunesse

Daniel Sernine

Volume 13, Number 2, Fall 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/13198ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sernine, D. (1990). Le statut des écrivaines et des écrivains pour la jeunesse. *Lurelu*, 13(2), 34–36.

Le statut des écrivaines et des écrivains pour la jeunesse

animée par Daniel Sernine

Dans le dernier numéro de **Lurelu**, je traçais le portrait de l'écrivaine et de l'écrivain québécois pour la jeunesse, analysant pour cela les résultats d'une enquête faite voici un an par Communication-Jeunesse. Pour la « Tribune » du présent numéro, j'ai demandé leurs commentaires aux écrivaines et aux écrivains. Est-ce que le portrait tel qu'il émergeait de l'enquête leur ressemblait ? Leur situation socio-économique était-elle aussi peu reluisante que le montraient les tableaux statistiques ? Qu'en était-il du statut d'écrivain ?



RENÉE AMIOT
auteure

Voilà que je venais de terminer la lecture de votre article « Le portrait des écrivains québécois pour la jeunesse » lorsqu'en ouvrant mon courrier je trouve votre lettre nous invitant à commenter précisément cet article...!

Bien sûr que ce dernier avait suscité des interrogations et des exclamations devant ce que vivent les écrivain(e)s et ce que je vis, moi, éloignée dans mon patelin, loin de la ville où tout se joue. J'ai été surprise de voir qu'autant d'auteur(e)s vivent jusqu'à un certain point de leur écriture alors que moi, dans la vraie vie, je « vends des gamelles » et dactylographie travaux d'étudiants et curriculum vitæ, me situant à l'extrémité de votre conclusion, et je cite : « Du plus passionnant au moins glorieux. »

Je trouve votre remarque très pertinente en ce qui regarde le fait que les auteur(e)s moins prolifiques... (qui ont eu encore peu ou moins de chances de publier, je dirais) aient moins risqué de s'investir dans votre questionnaire d'enquête. Personnellement j'ai souvent déploré le sentiment de me découvrir tout à coup bien petite et je me suis à plusieurs occasions posée la question si je pouvais réellement me considérer comme auteure et si je ne serais pas mieux de mettre tout ça à la poubelle. Mais enfin...

Pour ce qui est du volet « personnel », je me sens beaucoup plus à l'aise au milieu des enfants qu'en compagnie de gens de mon âge (la trentaine qui avance, merci). Ex-enseignante par la force des choses, animatrice auprès de jeunes scouts, mère suppléante occasionnelle (foyer d'accueil), j'ai toujours préféré parler de mes rêves en partageant une boîte de jus de raisin que de m'entretenir de mondanités un verre de vin à la main...

Somme toute, je ne me reconnais pas tellement dans ce portrait, non qu'il ne soit pas fidèle à la réalité de l'écrivain(e) pour la jeunesse, mais sans doute plutôt parce que je n'y ai pas vraiment fait ma place.



FRANCINE PELLETIER
auteure

Née pour un petit pain — libre

À chaque rencontre d'animation en bibliothèque, inévitablement la question m'est posée et, plus les lecteurs sont âgés, plus la question est posée avec gêne, souvent par le « tannant » de la classe qui déclenche ainsi des rires dans l'assistance : « Est-ce que ça rapporte, écrire des livres ? » Ah, le tannant, il pensait me piéger mais c'est lui qui est bien attrapé, car je réponds le plus franchement possible à cette question. Alors, les rires s'éteignent, les sourires s'effacent, ce sont les yeux qui s'écarquillent, incrédules. Des fois, il me semble qu'en poussant juste un peu, l'un de ces jeunes va se lever et passer le chapeau au profit de la misérable écrivaine que je suis... Heureusement, quelqu'un finit toujours par s'exclamer : « Ben, pourquoi t'écris, d'abord ? » et je peux alors communiquer un peu de la passion qui m'anime.

Oui, le portrait de l'auteure pour la jeunesse tel que tracé par Daniel Sernine est fidèle, je pourrais même dire que je suis en plein dedans (sauf pour le nombre de publications : je ne suis pas dans les « prolifiques ») : 31 ans, j'ai publié mon premier livre en 1987 et mon plus récent est paru dans l'année en cours ; je connais des jeunes qui me servent de « point de repère » quand j'écris, je fais de l'animation, je collabore à des périodiques culturels et il m'arrive d'enseigner à temps partiel pour boucler mon budget. Portrait peu reluisant, comme tu t'appliques bien à ma situation ! Je peux même ajouter que, cet été, endettée jusqu'au cou, j'ai été obligée de travailler à plein temps dans un domaine qui n'a rien à voir avec la littérature, sinon de très loin, moi qui déteste rester enfermée entre quatre murs sans fenêtre, moi qui déteste encore plus être forcée de ranger mon imagination dans une boîte en lui disant : « Reste tranquille jusqu'à 16 heures... » Sois sage, ô ma douleur... Sauf qu'on se doit toujours de préciser un point capital — ce que je ne manque jamais de faire dans ces rencontres avec mes lecteurs —, c'est que j'ai choisi cette existence précaire. D'ailleurs, le choix se présente à nouveau chaque fois que mon compte d'épargne est vide. Inutile de préciser que je préfère tirer le diable par la queue pour garder l'essentielle, la merveilleuse liberté de corps et d'esprit qui me permet, tout simplement, d'être une écrivaine.



**LOUISE
LÉVESQUE**
auteure

J'ai lu votre portrait des écrivains québécois pour la jeunesse. En ce qui me concerne, je le trouve assez conforme à la réalité.

Je suis de celles qui ont répondu au questionnaire à partir duquel vous avez brossé ce tableau fort intéressant. De la tranche des 30-40 ans pour être plus exacte. Au moment où j'ai reçu ce questionnaire, je n'avais qu'un livre à mon actif et il venait de paraître. J'en ai maintenant deux. Pas vraiment prolifique, mais je ne fais pas que ça.

Ce qui m'amène à l'aspect qui vous intéresse particulièrement, l'aspect financier. Disons-le carrément, si je ne devais vivre que du fruit de ma plume, je ne crois pas que j'aurais encore l'énergie de la tenir. Mais je me considère quand même beaucoup moins à plaindre que d'autres, car j'ai un emploi à plein temps dans un milieu où je me plais (quoiqu'il soit complètement en dehors de l'écriture) et qui me permet de gagner honorairement ma vie ainsi que de mettre de la margarine sur mon pain. Évidemment, ça me laisse moins de temps pour écrire, mais j'essaie de mettre les bouchées doubles lorsque je m'y attèle.

Je voudrais, en terminant, lever mon chapeau à vous tous, écrivains et écrivaines, qui, malgré la difficulté à vivre décemment de votre créativité, vous consacrez néanmoins entièrement à l'écriture et à des domaines connexes. Qui avez le courage de braver un avenir incertain pour contribuer dans une plus large mesure à l'apport littéraire du Québec. Je vous admire car, je l'avoue humblement, moi, ce courage, je ne l'ai pas ce qui ne m'empêchera pas de poser fièrement, ici et là, ma petite brique à l'édifice de notre culture.

Puisse un vent d'inspiration souffler sur tous les esprits créateurs.



**MARIE-ANDRÉE
BOUCHER-
MATIVAT**
auteure

Es-tu riche? me demandent parfois les enfants au cours de rencontres auteurs-lecteurs. Hélas! Non.

La quarantaine, sept titres publiés depuis moins de dix ans et arrondissant les fins de mois par le biais d'animation dans les écoles, je correspond exactement au portrait type de l'auteur pour la jeunesse qui se dégage de l'enquête menée par C.J.

Parce que j'ai abandonné l'enseignement pour me consacrer entièrement à la littérature-jeunesse, mes droits d'auteur constituent ma principale source de revenus. Autant dire que, sans le soutien financier de mon mari, je serais carrément dans la misère.

Pourtant le mythe est tenace. Pour une large partie de la population, notoriété égale forcément richesse. Pour d'autres, le métier d'écrivain est une forme de bénévolat culturel pratiqué par des êtres farfelus vivant de l'air du temps. Aussi, chez certains organismes d'accueil, l'étonnement est-il à son comble lorsque vous vous permettez de réclamer des honoraires décentes pour vos animations.

Les mythes sont des ballons à crever et nous devons nous y attaquer pour que vienne le jour où la société reconnaîtra enfin l'importance de ses créateurs et où les écrivains pour la jeunesse auront droit au respect ainsi qu'à une juste rétribution de leurs efforts.

En attendant, si je veux continuer à me consacrer à plein temps à l'écriture, je dois me résoudre à compter sur mon mari pour vivre décemment.

L'autonomie financière?... Connais pas.



**CHARLES
MONTPETIT**
auteur

Vous voulez des chiffres? Les plus récents relevés dont je dispose m'informent qu'en sept mois de vente mon roman *Temps mort* m'a rapporté 479,55\$ (soit 21,80\$ par semaine d'écriture... et comme il a par la suite remporté le prix du Gouverneur général, je suppose qu'on peut assumer que c'est heureux qu'il n'aie pas été trop moche).

Les autres droits que j'ai perçus en 1989 totalisant 715,24\$, incluant ceux du Prêt public (Canada) et ceux pour la reprographie dans les écoles (Québec). Ajoutez quelque 5600\$ pour les rencontres-animations et 2100\$ pour divers contrats à la pige, et vous arriverez à la somme de 8894,79\$, soit un bon 3253\$ en-dessous du seuil de la pauvreté pour un Montréalais vivant seul.

Oui, j'arrive néanmoins à en vivre. Oui, je pourrais écrire plus. Et oui, j'adore cette foutue profession. Mais compte tenu de ce qui précède, permettez que je tique un petit peu lorsque je vois des maisons d'édition qui nous laissent faire la promotion à leur place, des organismes de promotion qui augmentent le coût des rencontres indépendant du taux d'inflation, ou des responsables de la traduction qui nous réclament plusieurs journées pour réviser les versions étrangères de nos œuvres — sans frais et avec le sourire, bien sûr, toute autre réaction serait peu gracieuse de notre part.

Le portrait publié dans *Lurelu* démontre clairement que nous avons déjà du mal à nous tenir sur nos jambes. Personnellement, je sais que c'est pour une bonne cause, et je le fais avec joie. Mais de grâce, si vous travaillez dans un domaine connexe, ne nous rendez pas la tâche encore plus difficile. Tous les moments où nous n'écrivons pas sont des moments perdus pour l'ensemble de la littérature-jeunesse.

(P.S.: Félicitations à Daniel Sernine pour avoir pris l'initiative d'accorder son article en fonction du sexe de la majorité des intervenantes. À quand un *Lurelu* qui étende cette politique à toutes ses pages?)



**PAUL
DE GROUSBOIS**
auteur

« L'écriture, un gagne-pain qui rapporte des miettes ! » Ce titre frugal mais savoureux appartient à Danielle Bleau, étudiante à l'Université de Montréal. En véritable auteure, elle me l'a prêté... pour des grenailles.

Très souvent, à la fin des rencontres-auteur, un élève demande : « Combien ça paie, un livre ? » Depuis quel-que temps, au lieu de répondre, je retourne la question à mes interlocuteurs : « Ce livre que vous avez lu coûte 6,95 \$; combien pensez-vous que je touche sur chaque exemplaire vendu ? » Les chiffres fusent de toute part. On se penserait à l'encan. À les entendre, je recevrais entre 2 \$ et 5 \$. Jamais moins. Parfois, il est vrai, une petite voix timide, celle de la fille ou du fils d'un écrivain, remet brutalement les horloges à l'heure : 69 sous et demi !

Du coup, ils deviennent tous des Mongrain... Il faut voir leurs grands yeux remplis d'étonnement, globuleux d'incrédulité. Ils insistent : « ... mais sur un an, cinq romans qui se vendent bien, combien ça paie ? » Et je leur répons : « Entre 3000 \$ et 4000 \$ par année, en moyenne. » Re-Mongrain !...

Je leur explique alors qu'environ six mois par année je suis « en tournée d'écoles », que de temps à autre je rédige des textes pour des éditeurs de manuels scolaires, que parfois les gouvernements accordent des bourses de travail (4000 \$ en cinq ans, c'est pas mal, non ?). Enfin, quand il en manque, et il en manque toujours, je puise dans ma caisse de retraite qui bientôt n'encaissera plus de retraits...

Dès lors, la rencontre prend une autre tournure ; son aspect éducatif s'élargit, si l'on peut dire. Les jeunes comprennent alors l'importance d'exercer librement un métier qu'on aime, l'importance qu'accordent les artistes à leur création et la justesse des revendications qui visent un degré de revenus décent en regard du travail exécuté. Ils voient surtout que l'exercice de leur liberté (d'action, d'expression) se paie à un prix élevé qui s'appelle, de façon contradictoire, la pauvreté. « La liberté, disait Fromm, c'est la possibilité de choisir ses chaînes. » Les créateurs ont avantage à opter pour la chaîne « simplicité »...

Évidemment, la plupart des élèves sont scandalisés (qui ne le serait pas ?). D'autres qui souhaitent peut-être vivre de leur plume prennent des allures de rêves brisés. Mais ceux-là, le soir venu, écriront peut-être dans leur journal : « Aujourd'hui, un drôle de personnage est venu à l'école : un auteur qui... » Voilà ! La magie aura encore agi, malgré tout. Car pour brosse ce sombre tableau dans ses propres mots, il faut aimer écrire des histoires...



**DANIEL
SERLINE**
auteur

Comme le soulignent Marie-Andrée, Francine et Paul, l'un des aspects les plus remarquables du statut de l'écrivain, c'est l'écart entre sa situation réelle et l'image que le public entretient des créateurs en général — des écrivaines et écrivains dans le cas qui nous occupe.

Pour compléter le portrait tracé dans *Lurelu* du printemps dernier, je vous citerai quelques chiffres tirés du bulletin **Chiffres à l'appui** de mai 1986 du ministère des Affaires culturelles. On y rapportait les résultats d'une enquête faite auprès des auteurs en 1983. Je me permettrai d'indexer les chiffres de 30 % pour la période de sept ans qui s'est écoulée.

En 1983, plus du quart des auteurs gagnaient 500 \$ ou moins annuellement en droit d'auteurs ; cela correspondrait à 650 \$ ou moins aujourd'hui. Près de la moitié (44,4 %) gagnaient en droit d'auteurs 2000 \$ ou moins par année ; cela ferait 2600 \$ ou moins aujourd'hui. Soixante pour cent gagnaient moins de 5000 \$ annuellement en droit d'auteurs, c'est-à-dire moins de 6500 \$ aujourd'hui.

Voilà pour les droits d'auteurs. Sur une note plus positive, précisons que deux programmes existent aujourd'hui, qui complètent les droits d'auteurs des écrivaines et des écrivains : l'Entente sur les droits de reprographie en institution d'enseignement, programme québécois géré par l'Union des écrivaines et écrivains québécois, et la Commission du droit de prêt public, relevant du Conseil des arts du Canada. Ensemble, ces deux sources (inexistantes à l'époque de l'enquête) peuvent ajouter quelques milliers de dollars aux revenus d'auteur d'une écrivaine, si elle a un bon nombre de livres à son actif.

Dans l'enquête du MAC comme dans celle de Communication-Jeunesse, la nécessité était donc évidente, pour l'écrivaine et l'écrivain, d'avoir un autre emploi pour gagner sa vie. Dans l'enquête de 1983, pour près de la moitié des répondants, les droits d'auteurs représentaient moins du quart de leurs revenus globaux. Il existait même une tranche de 16 % pour qui les droits d'auteurs représentait une part *nulle* de leurs revenus globaux ! Eh oui, il y a des éditeurs qui ne paient pas de droits, soit parce que le livre ne se vend plus, soit parce qu'ils *disent* qu'il ne se vend plus.

Quant aux revenus totaux des auteurs, ceux incluant le travail qu'ils font en plus pour gagner leur vie, ils s'échelonnaient comme suit, en 1983. Le quart des auteurs gagnaient, *au total*, moins de 10 000 \$ annuellement ; cela ferait moins de 13 000 \$ de nos jours. Près de la moitié des auteurs (46 %) gagnaient, en tout, moins de 20 000 \$ annuellement, soit moins de 26 000 \$ en 1990. Près des deux tiers des auteurs (64,5 %) avaient un revenu global inférieur à 30 000 \$, soit 29 000 \$ aujourd'hui.

Que dire de plus sinon rappeler, comme le font mes collègues, que c'est l'amour d'un métier créatif et relativement libre qui nous fait, écrivaines et écrivains à plein temps, consentir à un certain renoncement.